

COMMUNIQUE DE PRESSE

9 mars 2022

Restitution publique des résultats de l'étude radiologique de l'environnement de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil (Isère)

L'IRSN a tenu une réunion ouverte au public le 9 mars 2022 à Saint-Maurice-l'Exil, pour présenter les résultats de l'étude radiologique de l'environnement de la centrale nucléaire (CNPE) de Saint-Alban Saint-Maurice. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs locaux présents sur les enseignements de l'étude.

Les études radiologiques de l'environnement des sites (ERS) sont un programme innovant de caractérisation de la radioactivité de l'environnement proche des sites nucléaires, engagé par l'IRSN en 2019, en complément de la surveillance régulière. Elles ont pour objectifs d'améliorer les connaissances sur l'influence des rejets radioactifs d'un site nucléaire sur son environnement, d'estimer de manière la plus réaliste possible l'exposition des populations avoisinantes qui en résulte, en tenant compte des spécificités locales, et enfin de répondre aux préoccupations des populations riveraines, de les informer et de leur restituer de manière pédagogique l'état radiologique de leur environnement et les niveaux de radioactivité auxquels elles sont exposées.

Les actions réalisées dans le cadre de l'étude radiologique de l'environnement du CNPE

- La Commission locale d'information (CLI), a mis en place un groupe de suivi composé d'acteurs locaux, afin d'examiner les études proposées par l'IRSN, d'émettre des avis, de faire des propositions d'évolution, de contribuer à leur réalisation sur le terrain et d'être acteur de la restitution des résultats.
- L'IRSN a réalisé, en toute transparence, des comptes rendus réguliers des travaux et de leurs résultats ; de l'information et de la formation à l'appropriation des concepts, des enjeux et des résultats obtenus ont été réalisées tout au long de l'étude.
- Les études de terrains menées dans l'environnement du site (air, eau, denrées, ...) ont été l'occasion de mettre en œuvre des moyens d'analyses très performants et de réaliser des enquêtes de proximité auprès de la population riveraine afin d'actualiser les informations sur les habitudes de vie, comme les habitudes alimentaires, l'occupation de l'espace et du temps.

Ce qu'il faut retenir de cette étude

- Une forte mobilisation et participation des acteurs locaux.
- Une caractérisation précise de la zone d'influence des rejets du CNPE sur l'environnement et des niveaux d'activité dans les denrées produites localement grâce aux moyens d'analyses très performants de l'IRSN.
- Une actualisation d'informations détaillées sur les habitudes de vie de la population riveraine essentielle au calcul d'exposition.
- Des résultats qui sont cohérents avec les activités radiologiques attendues dans l'environnement d'un CNPE et avec les mesures réalisées dans le cadre de la surveillance.
- Des résultats précis qui contribuent à l'amélioration des connaissances scientifiques sur le devenir des radionucléides dans l'environnement.

- L'exposition des populations riveraines, sur la base des résultats des études, est de l'ordre de 0,2µSv/an, soit inférieure de plusieurs ordres de grandeur par rapport au seuil réglementaire de 1000µSv/an et proche de celle estimée par l'exploitant sur la base des rejets déclarés.
- Cette étude fait l'objet d'une page internet dédiée sur le site de l'IRSN, d'une adresse de messagerie dédiée aux échanges avec les internautes et d'un outil convivial de mise à disposition des résultats, spécialement développé pour cette ERS, à destination du grand public. Cette page internet permet également d'accéder à l'ensemble des rapports publiés dans ce cadre.

L'étude en quelques chiffres

- Plus de 960 prélèvements et 1200 analyses réalisés, plus de 270 personnes enquêtées, et près de 40 exploitations agricoles partenaires, plusieurs collaborations avec les communes, les fédérations de chasse et de pêche, les gestionnaires de réseau d'eau potable, etc.
- Sept réunions du groupe de suivi et six présentations en Assemblée Générale de la CLI.
- Une réunion publique de restitution des résultats de l'étude le 9 mars 2022.

Pour en savoir plus :

- Sur les ERS : https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/Etudes-complementaires/Etudes-radiologiques-site/Pages/Sommaire.aspx#.YgueGt_jJPY
- Sur les résultats de l'étude : <https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/Etudes-complementaires/Etude-radiologique-environnement-Saint-Alban-Saint-Maurice-l-exil/Pages/ERS-Saint-Alban-enquetes-proximite.aspx>
- Sur l'ERS du CNPE de Saint Alban Saint-Maurice-l'Exil : https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/Etudes-complementaires/Etude-radiologique-environnement-Saint-Alban-Saint-Maurice-l-exil/Pages/ERS-Saint-Alban-sommaire.aspx#.Yguedd_jJPY
- Sur les activités de l'IRSN dans le domaine de l'environnement : <https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/Pages/Home.aspx>

Contact presse : Pascale Portes; Tél : 01 58 35 70 33

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Recherche, de l'Energie, de la Santé et de la Défense.